



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Bénin Burkina Faso Cap-Vert Côte d'Ivoire Gambie Guinée Guinée-Bissau Mali Mauritanie Niger Sénégal Tchad Togo

« 50 ans d'engagement au service des populations sahéniennes et ouest-africaines »

Centre Régional AGRHYMET

**PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST
(FSRP)**

Composante 1 : Services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires

TERMES DE REFERENCE

Recrutement d'un(e) expert(e) en communication

Financement : IDA et Néerlandais

Août 2023

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme de Résilience du Système Alimentaire (FSRP) est une initiative multisectorielle appuyée par la Banque Mondiale et menée par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Conseil ouest et centre africain pour la recherche et le développement agricoles (CORAF), trois organisations régionales qui doivent travailler en synergie afin de faire progresser l'intégration régionale sur trois domaines prioritaires se renforçant mutuellement pour la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest. Financé par la Banque mondiale et d'autres partenaires tels que le Royaume des Pays-Bas et le Programme Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP), le FSRP vise à accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et à améliorer la résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, en se focalisant sur les trois leviers essentiels suivants :

- 1) Les services de conseil numériques pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires, sous la coordination du CILSS ;
- 2) La durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire, sous la Coordination du CORAF ;
- 3) L'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce, sous la Coordination de la CEDEAO qui assure aussi la Coordination générale du programme.

La synergie ainsi établie entre les trois institutions régionales est complétée au niveau des pays bénéficiaires par des composantes nationales du projet des pays ci-après : Burkina Faso, Mali, Niger, Togo, Ghana, Tchad et Sierra Leone. D'autres pays s'ajouteront aux pays précités d'ici la fin du programme.

L'objectif de développement du programme (PrDO) est d'accroître la préparation à l'insécurité alimentaire et d'améliorer la résilience des acteurs du système alimentaire, des paysages prioritaires et des chaînes de valeur dans les zones du programme, à travers une forte contribution à la « *réduction du nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest* ». Sur cette base, le FSRP vise à relever les défis structurels sous-jacents, à réduire la sensibilité des bénéficiaires aux risques et à évaluer d'impact rigoureux sera mise en place en déployant des méthodes expérimentales et quasi-expérimentales pour identifier l'impact du FSRP sur son objectif de plus haut niveau.

Le FSRP est organisé autour de cinq composantes :

- Composante 1 : le renforcement des services de conseil numérique pour la prévention et la gestion des crises agricoles et alimentaires régionales ;
- Composante 2 : la durabilité et la capacité d'adaptation de la base productive du système alimentaire ;
- Composante 3 : l'intégration des marchés alimentaires régionaux et le commerce ;
- Composante 4 : Composante contingente d'intervention d'urgence (CERC) ;
- Composante 5 : La gestion du programme.

La composante 1 a pour objectifs principaux : (i) améliorer les systèmes d'aide à la décision avec des services d'information axés sur la demande afin d'accroître l'efficacité de la prévention et de la gestion des crises agricoles et alimentaires, en intégrant les données et en tirant parti de la science, de l'innovation et des technologies de pointe et (ii) renforcer la capacité régionale et la durabilité institutionnelle, ainsi que la capacité d'adaptation au changement climatique. Pour la mise en œuvre opérationnelle de cette Composante 1 du FSRP, il est prévu le recrutement d'un expert en communication

II- OBJECTIF GLOBAL

L'expert(e) en communication a pour mission d'assurer la communication et la visibilité des activités et acquis du projet, la production et la diffusion d'articles, de communiqués de presse, de bulletins d'information, de spot-vidéos de même que l'utilisation et la gestion efficaces des réseaux sociaux.

III- OBJECTIFS SPECIFIQUES

De façon spécifique il/elle aura pour mission l'exécution des activités suivantes :

- Contribuer à la production de supports et de contenus de communication (brochures/dépliants, bulletins d'information, kakémonos, posters, visuels, etc.),
- Coordonner l'élaboration, la validation du plan de communication de la Composante 1 du FSRP,

- Contribuer à la mise en œuvre de plan et de la stratégie globale de communication du programme FSRP,
- Coordonner l'élaboration, la validation et la mise en œuvre de la stratégie de communication des produits et services d'AGRHYMET CCR-AOS telle que prévue par la composante 1 du FSRP,
- Rédiger des communiqués de presse, analyses, blogs, récits/témoignages,
- Identifier de façon proactive, rencontrer, établir et cultiver des relations avec les principaux médias, en maintenant actualisés les contacts et les bases de données, et en assurant la disponibilité des informations médias nécessaires,
- Contribuer à l'organisation et à la couverture/visibilité des activités du projet et d'AGRHYMET CCR-AOS,
- Coordonner en relation étroite avec l'équipe des informaticiens d'AGRHYMET CCR-AOS le développement et l'opérationnalisation de la plateforme ICT prévue par la composante 1 de FSRP ;
- Concevoir des outils multimédia et infographie (Photoshop, iMovie, etc.),
- Concevoir et mettre en place un système de gestion et d'archivage de l'information,
- Contribuer à la mise en œuvre de toute autre activité de communication interne et externe,
- Elaborer (si nécessaire, les résumés des documents/rapports d'AGRHYMET CCR-AOS en vue de faciliter la compréhension rapide de leur contenu,
- Exécuter toute tâche à lui confiée par son supérieur hiérarchique.

IV- QUALIFICATIONS, APTITUDES ET EXPERIENCES REQUISES

- Avoir au minimum un diplôme Bac +4, de préférence en sciences de l'information, de la communication, en journalisme ou tout autre domaine équivalent,
- Disposer d'une expérience de 5 ans au minimum dans un poste similaire,
- Avoir des connaissances approfondies des stratégies et une compétence avérée sur les outils de communication numérique (réseaux sociaux, plateformes web),
- Avoir une bonne expérience d'animation de conférences, des débats scientifiques ainsi que des rencontres régionales et internationales ;
- Avoir une grande capacité à synthétiser et à commenter des textes et des informations ;
- Maîtriser l'utilisation des caméras numériques pour les photos et les vidéos,
- Avoir la maîtrise des outils de visioconférence ;
- Avoir une aptitude avérée dans le travail en équipe dans un milieu multiculturel et sensible au genre,
- Capacité de communication aisée, et excellente maîtrise rédactionnelle et orale du français et/ou de l'anglais (la maîtrise des deux langues constitue un grand atout),
- Être apte à s'exprimer aisément devant un grand public,
- Avoir une connaissance de l'environnement institutionnel en Afrique de l'Ouest notamment le CILSS, la CEDEAO et le CORAF sera un atout.
- Avoir une bonne connaissance et une expertise avérée des nouvelles formes de communication/marketing/réseaux sociaux, plateformes web,
- Avoir de bonnes relations avec les agences de communication spécialisées et les médias,
- Avoir une très bonne maîtrise de l'outil informatique.

V- DUREE DU CONTRAT

La durée du contrat est de 2 ans, avec possibilité de renouvellement.

VI- LIEU DE TRAVAIL

Le lieu de travail de l'expert en communication est l'AGRHYMET CCR-AOS, basé à Niamey.

VII- Méthode de sélection

Le consultant sera recruté suivant les dispositions du règlement de Passation des Marchés pour les

Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI) », Edition 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et novembre 2020 relatives à la sélection de consultants individuels.

Le Directeur Général

Dr Mahalmoudou HAMADOUN